



## NOTE DE PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

L'article L 2313-1 du CGCT prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être annexée au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. Cette note sera téléchargeable sur le site de la commune.

Le compte administratif 2023, reflet du compte de gestion du percepteur, a été voté le 11 avril 2024 par le conseil municipal, il permet de faire ressortir le bilan des réalisations des années antérieures.

### **La section de fonctionnement :**

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel communal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de petits matériels pour les travaux en régie, les fournitures tant scolaires que administratives, bibliothèque, les prestations des services, l'Alsh, les subventions versées aux associations de la commune, les intérêts des emprunts.

Les dépenses de fonctionnement réalisées 2023 s'élèvent à un montant de 1 932 565.50 €

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre de prestations fournies à la population (cantine, garderie, alsh, location), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, aux taxes perçues lors des ventes de terrains devenus constructibles, taxe consommation finale d'électricité, de participations diverses.

Les recettes de fonctionnement réalisées 2023 s'élèvent à un montant de 1 905 689.11 €, il en découle un déficit de 26 876.49 €.

### **La section d'investissement**

Les dépenses d'investissement 2023 réalisées s'élèvent à un montant de 324 370.46 €. Les programmes d'investissement projetés en 2023 ont été quasiment réalisés, les soldes seront repris en reste à réaliser sur le budget primitif 2024.

Les recettes d'investissement 2023 réalisées s'élèvent à un montant de 253 233.70 €. Un déficit de 71 136.76 € en ressort, justifié par la non réception des subventions notifiées et inscrites au budget primitif avant le 31 décembre 2023.

### **Conclusion**

La poursuite des projets se maintient, tout en sachant qu'il faut rester vigilant, en raison d'un contexte contraint et incertain des financements publics.